



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 10 novembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

**La responsable de l'unité police de l'eau
à**

Affaire suivie par :
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
Tel : 03 87 34 34 22

**Monsieur le Maire
Mairie de Mondelange
Rue des Ponts 57300
Mondelange**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création d'un lotissement « L'escale » de 113 logements rue de la Gare à Mondelange - N°57-2020-00238
Recevabilité

RÉF. : DDM\Dossiers instruits_en cours\EP\Mondelange\2020 LOT ESCALE 113 LOGEMENTS

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la gestion des eaux pluviales pour la création d'un lotissement « L'escale » de 113 logements rue de la Gare à Mondelange.

Ce dossier a été déposé par : SCCV L'ESCALE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration en date du 30 juin 2020 et du courrier de notification en date du 05 novembre 2020

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER